



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 12 octobre 2004

CDL-EL(2004)017syn  
Or. angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

en co-opération avec  
la Commission électorale centrale d'Ukraine,  
les administrations régionales de Donetsk et Kherson, et  
le Comité des électeurs d'Ukraine

**ATELIERS DE FORMATION ELECTORALE**

Donetsk, Ukraine, 13 – 14 septembre 2004  
Kherson, Ukraine, 16 – 17 septembre 2004

**CARNET DE BORD**

Du 13 au 17 septembre 2004, la Commission de Venise du Conseil de l'Europe a organisé deux ateliers de formation électorale dans deux régions d'Ukraine, à destination des membres de commissions électorales et des représentants d'organisations civiques et des médias. Ces ateliers ont été organisés en co-opération avec la Commission électorale centrale d'Ukraine et avec le soutien de l'organisation non gouvernementale, le Comité des électeurs d'Ukraine.

La première conférence s'est déroulée à Donetsk, avec des participants provenant des oblasts (régions) suivants : Donetsk, Lugansk et Dnipropetrovs'k. La seconde s'est tenue à Kherson, avec des participants provenant de Kherson, Mykolaiv, Odessa et Zaporizhzhia. Les ateliers comprenaient des interventions des experts de la Commission de Venise, et d'analystes du Comité des électeurs d'Ukraine.

Les ateliers, tenus sur deux jours, ont compté respectivement 40 participants. L'objectif était de former les participants à la fois sur le processus de préparation des élections que sur le jour du scrutin lui-même, en vue de l'élection présidentielle qui se tiendra le 31 octobre 2004.

Les experts de la Commission de Venise sont intervenus sur les sujets suivants :

- 1) M. Bernard Owen (France) - Le rôle et les responsabilités des commissions électorales avant le jour du scrutin.
- 2) Mme Maria Rodriguez (France) - Le jour du scrutin, procédures de vote.
- 3) M. Jean-Stéphane Szijarto (Suisse) - Les résultats des élections (dépouillement des bulletins de vote, transmission des résultats, observateurs, etc.).

Les experts de la Commission de Venise ont formé les participants sur les standards électoraux européens. Les experts du Comité des électeurs ont axé leurs interventions sur les sondages et les irrégularités déjà constatées dans la préparation des élections. Les réactions des participants furent positives. Ils participèrent activement sur des sujets majeurs, tels que le rôle des membres de commissions électorales et des délégués des candidats le jour du scrutin. Concernant la période préélectorale, des questions ont été soulevées, notamment, sur les listes électorales et leur exactitude, les sondages à la sortie des urnes organisés par les organisations civiques et la collecte des signatures pour les candidats. Pour le jour du scrutin et la période post-électorale, les débats ont notamment porté sur les questions du dépouillement et du contentieux électoral.

Enfin, le Code de bonne conduite en matière électorale, adopté par la Commission de Venise en 2002, a été traduit en ukrainien et distribué parmi les participants.